DEPARTEMENT de l'EURE CANTON de ST ANDRE de l'EURE COMMUNE de MESNIL sur l'ESTREE

ARRÊTÉ DU MAIRE N° A-20250303

ARRETE MUNICIPAL DE CIRCULATION

Le Maire de la Commune de Mesnil sur l'Estrée,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses Articles L.2212-2, L.2213-1;

Vu le Code de la route :

Vu l'intérêt général;

Considérant la demande de la société TEAM RESEAUX, représentée par Marie-Charlotte PICHAVANT, en date du 3 mars 2025 demandant un arrêté de circulation d'une durée de 90 jours à compter du 7 avril 2025 afin de procéder aux travaux de terrassement pour un branchement EDF au numéro 8 C de la Rue du Haut Maine (VC 122);

Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes mesures utiles afin d'assurer la sécurité des usagers ;

ARRÊTE

Article 1: à compter du lundi 7 avril 2025 et jusqu'au 6 juillet 2025, de 8h30 à 17h00, la circulation des véhicules entre le numéro 7 et le numéro 9 de la Rue du Haut Maine, sera règlementée selon les prescriptions suivantes :

- le stationnement et le dépassement des véhicules légers et des poids lourds sera interdit.
- la vitesse de circulation sera réduite à 5 km/h sur la zone de travaux,
- la circulation se fera sur une demi-chaussée avec circulation alternée manuellement par K10,
 - la signalisation nécessaire sera mise en place et assurée par la société TEAM RESEAUX, TSA 70011 à Dardilly (69134), chargée des travaux.

Article 2 : le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Article 3: Monsieur le Maire de la commune de Mesnil-sur-l'Estrée, Monsieur le Chef de la brigade de Gendarmerie de Nonancourt, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 4: le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Rouen (53 avenue Gustave Flaubert 76000 ROUEN) dans un délai de deux mois à compter de son entrée en vigueur. Le Tribunal Administratif peut être également saisi par l'application « Télérecours Citoyens » accessible via la plateforme www.telerecours.fr.

Ampliation en sera adressée à :

- Monsieur le Chef de Brigade de Gendarmerie de Nonancourt,
- Agglomération Evreux Portes de Normandie,
- Service Départementale d'Incendie et de Secours de l'Eure,
- Société TEAM RESEAUX.

Fait à Mesnil sur l'Estrée, le 5 mars 2025. Le Maire, Fabrice BOSSUYT.